



CLAMART 2007

Lettre d'Information de l'Association

<http://www.clam-clam.com>

Numéro : 10

NEWS

LES INFOS LOCALES

TRANSPARENCE ET DEMOCRATIE

On peut mesurer, une fois de plus, le gouffre qui sépare la propagande municipale de la pratique quotidienne du Maire. Le Maire a décidé de créer une Ecole Municipale des Sports qui sera directement gérée par la direction des sports (cette école existait depuis des années au sein du Club sportif municipal et donnait entière satisfaction, mais elle ne pouvait être contrôlée par le Maire).

Tout d'abord, les élus de la majorité comme ceux de l'opposition n'ont pas été consultés dans cette affaire.

De plus, ni la commission municipale " service à la population " ni la nouvelle commission extra municipale des Sports vantée par la propagande municipale n'ont été saisies de ce dossier de création.

Une fois de plus la décision a été prise par le Maire seul et sa garde rapprochée.

Encore un bel exemple de la Démocratie locale version P Kaltenbach.

UN NOUVEAU CARROSSE POUR LE MAIRE

Une " décision " du Maire nous a appris lors d'un dernier Conseil municipal qu'il avait commandé une nouvelle voiture de fonction. Il s'agit d'une VELSATIS, le haut de gamme des voitures Renault.

Qui a dit que le goût du luxe était une valeur de droite ?

LA GAUCHE ET LE TRAVAIL DU DIMANCHE

Le Conseil municipal a examiné les appels d'offres concernant la communication de la Ville (propagande de la majorité). Sur les différents bancs du Conseil, on s'est étonné de constater que la Ville de Clamart se préparait à faire travailler des pigistes extérieurs le DIMANCHE.

La réponse a été exceptionnelle : " le service communication est en sous effectif (on croit rêver), il travaille à flux tendu et le travail du dimanche est une obligation technique. "

L'ultra libéralisme de gauche est en marche...

La gauche donneuse de leçons est toujours très cynique quand il s'agit de ses propres affaires.

LES ABSENCES DE PHILIPPE KALTENBACH

En 2004, P. Kaltenbach, Maire de Clamart, Président de la communauté Sud de Seine a été élu conseiller régional. Il siège à la commission " Logement et Foncier " du Conseil régional.

En 2004, cette commission s'est réunie 12 fois, P Kaltenbach a été présent 3 fois.

En 2005, ça ne s'arrange pas.

Au premier trimestre, la commission s'est réunie 5 fois et P. Kaltenbach n'y est jamais allé.

Depuis son élection, la commission s'est réunie 17 fois, P. Kaltenbach a été 3 fois présent.

Heureusement que les conseillers Régionaux ne sont pas payés proportionnellement à leur présence.

VERTS - PS : C'EST CHAUD ! EPISODE 1

Monsieur Gazeilles, dans un article intitulé " Les cyclistes toujours oubliés à Clamart ", se livre à une attaque en règle contre le Maire et sur la façon dont les problèmes de circulation douce sont traités à Clamart.

Il ne faudrait pas que monsieur Gazeilles oublie que le maire adjoint chargé de ces problèmes est membre du groupe des Verts comme lui-même.

Si les Verts ne sont plus écoutés (comme beaucoup d'autres) par le Maire, que font ils encore dans la Majorité ?

VERTS - PS : C'EST CHAUD ! EPISODE 2

Dans une tribune qu'il a fait paraître sur son site Internet, V. Gazeilles découvre que Clamart veut donner l'impression " d'être le leader mondial en matière de haute Qualité Environnementale ". Après une longue critique sur les insuffisances techniques de construction à Clamart, peu respectueuses des normes HQE, il conclut : " Bref au royaume des aveugles, les borgnes sont rois. Pour l'instant, le bilan qui progresse, est encore insuffisant en matière HQE même si le Maire a choisi d'y rajouter une 15ème cible, la communication. " (A Clamart 2007 nous aurions dit " propagande ")

Voilà qui n'en doutons pas fera plaisir au maire et au groupe PS. Gageons que les relations déjà tendues entre les différents groupes de la Majorité ne vont pas aller en s'améliorant.

VERTS - PS : C'EST CHAUD ! EPISODE 3

Dans son éditorial du journal municipal de juin 2005, le Maire n'a pas hésité à se lancer dans la campagne cantonale qui se déroule actuellement sur le canton du Plessis Robinson / Haut Clamart. Il écrit : " j'espère qu'à l'occasion de l'élection partielle qui sera organisée en septembre 2005, les électeurs des quartiers Trivaux la Garenne, FFF, Plaine et Jardin parisien se mobiliseront très fortement pour que NOTRE VILLE SOIT ENTENDUE AU CONSEIL GENERAL. "

Monsieur le Maire a-t-il oublié que les 2/3 de notre Ville de Clamart sont représentés par son " ami " Vincent Gazeilles ou considère-t-il que Monsieur Gazeilles ne représente pas correctement notre Ville ?

OUI, A LA CREATION D'UNE PLATE-FORME DE L'OPPOSITION MUNICIPALE

Depuis 2001, comme elle s'y était engagée, l'association CLAMART 2007 a dénoncé et s'est opposée aux décisions municipales néfastes pour Clamart.

CLAMART 2007 a été le fer de lance des grandes campagnes menées par l'opposition clamartoise contre les décisions désastreuses prises par la Majorité PS-PC-VERTS.

Luttes contre les pratiques politiques non démocratiques de la Majorité, bataille pour le référendum sur l'intercommunalité, pétition avec les clamartois, (voir article p3) campagne pour la construction de logements pour les classes moyennes, dénonciation des mauvais choix financiers du Maire (voir article p2).

Aujourd'hui, CLAMART 2007 mobilise les clamartois sur les risques que fait courir à notre Ville, le Plan Local d'Urbanisme (voir article p2 et 3).

A travers ses tracts, ses journaux, son site Internet, au Conseil Municipal, grâce à ses élus, dans les comités de quartiers grâce à ses adhérents et sympathisants, CLAMART 2007 agit au quotidien pour défendre Clamart et les Clamartois.

Cette lutte au quotidien, aux côtés des clamartois a marqué la première étape de notre action.

Aujourd'hui, nous devons préparer l'avenir, travailler pour l'alternance politique de 2008.

- **Préparer l'alternance**, c'est travailler à un projet de Ville pour les années futures. C'est débattre avec les Clamartois de leurs priorités, de leurs choix pour demain.

(Des groupes de réflexion de Clamart 2007 lancent le débat en p4).

- Préparer l'alternance, c'est aussi réunir les conditions politiques de la victoire et notamment, celle sans laquelle rien n'est possible : L'UNION des forces de l'opposition.

Dans les semaines qui viennent, CLAMART 2007 proposera à ses partenaires, la création d'une PLATE-FORME DE L'OPPOSITION dont l'objectif sera de réunir tous les citoyens et toutes les organisations qui veulent préparer l'alternance.

Cette PLATE-FORME devra s'appuyer sur trois principes :

- **L'UNION** de l'opposition qui doit l'emporter sur les intérêts partisans,
- **Le DEBAT** avec tous les Clamartois qui doit présider à l'élaboration du projet alternatif de l'opposition municipale et qui doit être un exemple de Démocratie de proximité,
- Une action politique fondée sur **les VALEURS** républicaines et respectueuse des **PRINCIPES** de la Démocratie.

Si vous partagez cette volonté, nous vous invitons à participer à notre démarche en apportant votre soutien aux trois principes de la PLATE-FORME, car **c'est ENSEMBLE que nous pourrons bâtir un vrai projet alternatif pour CLAMART.**

Daniel LEON
Conseiller Municipal
Porte parole de
Clamart 2007

BULLETIN DE SOUTIEN A LA PLATE-FORME

Bulletin à retourner à Daniel LEON BP18 92140 CLAMART

J'apporte mon soutien à la plate-forme de l'opposition

- **Oui, je veux l'UNION de l'opposition aux prochaines municipales.**
- **Oui, je veux que le projet alternatif soit débattu et construit avec les Clamartois.**
- **Oui, je veux une vie politique à Clamart respectueuse des valeurs républicaines et des principes démocratiques.**

Nom.....Prénom.....

Adresse.....

Email.....@

Tél.....

Signature

FINANCES DE LA VILLE : CHRONIQUE D'UNE ALERTE CATASTROPHE ANNONCÉE

A peine élus en 2001, le Maire et la direction de la propagande municipale avaient tenté, en vain, de faire croire aux clamartois que la droite avait laissé les caisses de la Ville vides. A partir de 2002, la majorité s'est mis à vendre tout le patrimoine privé de la commune : immeubles, appartements, pavillons et même un gymnase, afin de financer son programme électoral. Aujourd'hui, dans la ligne droite qui nous mène aux prochaines élections municipales, **l'objectif est clairement de montrer que l'on construit mais que cela ne coûtera rien aux contribuables clamartois.**

Pour cela, notre mirobolant Maire, sans toucher aux taux d'imposition, fait 10 fois plus qu'ailleurs. La preuve, la ville est un immense chantier, et l'on construit des équipements publics à tour de bras.

Il est vrai que l'enjeu est majeur : le Maire veut se faire réélire et tous les moyens sont bons pour s'assurer la victoire. Il a un acquis que détiennent tous les maires : la légitimité de la fonction. Cette légitimité est toujours accompagnée par la confiance (cette confiance peut n'être, hélas, que de l'aveuglement) et le Maire martèle en permanence cet argument.

Faire beaucoup, du visible, le tout mis en musique par une équipe de propagande qui dispose de gros moyens et tant pis si on hypothèque l'avenir, on verra après 2008.

On comprend facilement la stratégie actuellement mise en place : il s'agit d'atteindre les prochaines élections en faisant rêver les clamartois. Il sera toujours temps de faire payer les rêves après 2008.

Depuis 2002, c'est le rêve éveillé, il faut tenter de montrer que les promesses démagogiques des élections municipales vont se réaliser. Alors on dépense par centaines de millions sans s'assurer des recettes durables, en ayant recouru massivement à l'emprunt. Dépenser sans en avoir les moyens, bien au-delà du raisonnable, c'est risquer l'effet ciseaux, bien connu et très dangereux, car quand les lames se resserreront, Clamart risque fort de subir l'effet guillotine.

Alors que doit faire le Maire pour parader, pour paraître jusqu'à Mars 2008 ?

- Montrer que l'activisme n'a pas faibli. Continuer d'inscrire au budget les projets les plus pharaoniques et bien médiatiser le tout.
- Repousser l'effet facture le plus loin possible (Clamart n'échappera pas à la grande logique universelle : emprunt d'aujourd'hui, remboursement de demain)

Comment gérer tout cela ? simplement en retardant le début des réalisations par tous les moyens, avec bien entendu les meilleures excuses possibles, ce qui permettra de différer le gros des remboursements après 2008. De cette façon, on crée une " boule financière " qui tous les ans grossit comme une boule de neige et que l'on pousse devant soi, de budget en budget, jusqu'au moment où il faut payer.

Cette boule, constituée par les restes à réaliser d'investissements des exercices antérieurs plus les nouveaux projets qui s'accumulent, existe déjà à la fin 2004. A cela, il convient de rajouter les dépenses de 2005.

Nous en sommes à 40 millions d'€ (260 millions de francs) et cela en admettant que toutes les subventions hypothétiques demandées soient versées dans leur intégralité.

ET CECI N'EST QU'UN DEBUT

L'objectif pour le Maire est simple :

- Jusqu'à fin 2007 et au plus proche de l'élection bien sûr : inaugurations, premières pierres, galas d'annonces officielles, lancements de projets...
- Après les élections la facture, avec 2 hypothèses savamment préparées :

◆ Cadeau pour les successeurs, en cas d'alternance. Ce sera à eux de se débrouiller avec l'ardoise laissée par la Gauche,

◆ En cas de réélection, coup de massue fiscal afin de remplir les caisses avec une pause avant la nouvelle échéance.

C'EST DU GRAND ART !

Voilà 3 ans que CLAMART 2007 dénonce ces dérives qui ne peuvent que nous mener à la catastrophe financière. Nous ne cessons dans tous les Conseils municipaux, dans nos journaux, dans nos tracts, sur notre site Internet de dénoncer ces risques. Au rythme actuel, et si 2007 est le dernier exercice financier de l'actuelle majorité, en chiffres ronds **CE SONT 70 MILLIONS D'€ (450 millions de francs) d'investissements** qui se seront accumulés. Ces investissements seront financés pour

45 à 50 millions d'€ par de nouveaux emprunts. **Cela fera une dépense supplémentaire** de plus de 5 à 6 millions d'€ (35 millions de francs) à prélever annuellement sur le budget de la ville **pour rembourser.**

C'est simple, ou les clamartois auront droit à une hausse massive des impôts et des tarifs municipaux (cantines, sports conservatoire etc...) ou ils auront droit à une baisse des prestations municipales. Hélas, ils auront, sûrement, droit à la hausse des impôts (chiffrée à 20% pendant au moins 15ans) et à la baisse des services.

A toutes ces dépenses liées à la politique mirifique et irresponsable de la majorité municipale, il faudra bien sûr ajouter les coûts de fonctionnement de toutes ces merveilleuses réalisations. Nouveaux coûts de fonctionnement qui viendront peser, en plus, sur un budget déjà mal en point.

DOSSIER

PLAN LOCAL D'URBANISME ATTENTION DANGER

Les grands principes du PLU présentés par la Majorité municipale, protection du caractère pavillonnaire, maintien des grands équilibres urbains, protection des espaces verts, cachent en vérité bien des exceptions et aménagements dont **l'objectif est de modifier la composition sociologique de la Ville.**

L'enquête d'utilité publique a été faite en juin et de nombreux clamartois ont fait part de leur opposition à certains aspects du futur PLU.

Le Plan Local d'urbanisme devra maintenant être voté par le Conseil Municipal. Nous n'avons pas encore la date du débat mais il est certain que le vote aura lieu au conseil du 21 septembre ou à celui du 26 octobre.

Nous vous appelons dès maintenant à venir pour manifester votre opposition.

PLU : DES EXCEPTIONS DANGEREUSES

DANGER DE DENSIFICATION

- Les règles d'emprise au sol et de Cos ne s'appliquent pas aux équipements publics, ni pour le moment aux équipements d'intérêt collectifs privés. Daniel Léon, en réunion publique a obtenu qu'on revienne à la rédaction qui autorise les dérogations uniquement aux établissements reconnus d'utilité publique et non pas à tous les établissements privés. Cette formulation protège mieux les clamartois. Nous devons veiller maintenant à ce que cette modification soit réellement inscrite dans le nouveau PLU.
- Obligation d'avoir 30% de logements sociaux pour toute opération de construction de logements de plus de 1500m² dans les zones UA (centre ville) et UB (jardin parisien et une partie de la 906).

PLU QUARTIER GARE SAINT JOSEPH : DENSIFICATION

Le Plan Local d'Urbanisme prévoit que " des terrains situés dans le centre ville seront réservés pour la construction de PETITES OPERATIONS de logements sociaux intégrés au tissu urbain de façon à ce que tous les clamartois puissent trouver à se loger ".

L'essentiel de ces logements représentant plus de 20 000 m² de surface construite, seront implantés dans un rectangle délimité par l'avenue Jean Jaurès et l'avenue Victor Hugo pour les 2 grands côtés, la rue Lazare Carnot et Gabriel Péri pour les 2 petits côtés. Soit un rectangle de 600m sur 200m. Dans ce rectangle seront implantées la plupart des opérations qui représentent plusieurs centaines de logements. Aux implantations prévues dans les nouvelles réserves foncières : terrain Carré, terrain Peignon, le futur foyer Sonacotra, le 141 avenue Jean Jaures, les terrains de la rue Gabriel Péri, et les terrains Pophin de la rue Lazare Carnot, il faut rajouter les immeubles anciens rachetés par l'office HLM comme celui de la rue Jules Ferry et d'autres opérations à venir.

Les multiples petites opérations présentées dans le PLU formeront une véritable cité au cœur du rectangle. Il s'agit en vérité d'un projet qui vise à transformer l'équilibre sociologique de ces quartiers. Remplacer des terrains d'activité par des centaines de logements va occasionner une forte augmentation de la population et une forte densification du quartier.

Il faut également savoir que plus de 50% de ces logements ne seront pas occupés par des Clamartois (% donnés par la Mairie en réunion publique) **et que la Majorité du Conseil Municipal persiste à refuser la construction significative de logements à destination des classes moyennes qui ne peuvent plus se loger à Clamart.**

Clamart 2007 et de nombreux habitants demandent que ces réserves **soient en partie affectées à des équipements publics** et à des espaces verts de proximité. Vous pouvez nous adresser vos réactions et votre soutien en écrivant à **Daniel Léon BP 18 92140 Clamart ou à clamart.2007@wanadoo.fr**

IL EST TEMPS DE SORTIR DU REVE ET DE RETRouver LA RAISON

Le développement de Clamart qui se met actuellement en place n'est pas durable, il est mortel pour l'avenir. On essaie de nous berner. Demain il sera trop tard :

Clamart sera une ville sur-endettée, déséquilibrée financièrement et transformée sociologiquement.

Est-ce cela que vous voulez ?

C'est maintenant qu'il faut AGIR, rejoignez nous et SOUTENEZ notre action.

Jean Louis CAPRA
Conseiller municipal

MULTIPLICATION DES ZONES PEU OU PAS

REGLEMENTÉES

Zone UA - quartier Bourgogne Pavé Blanc le long de la 906, secteur du nouveau centre commercial : pas de COS, pas d'emprise au sol définie, hauteur autorisée 20m.

Zone UH - Percy et Béclère : pas de COS, pas d'emprise au sol définie et possibilité de réaliser des logements et des commerces.

EXTENSION ET MODIFICATIONS DES RÉSERVES

FONCIÈRES

- Des réserves foncières existantes et destinées à des équipements sportifs deviennent des réserves pour logements sociaux, rue des Roissy, rue Delille
- De nouvelles réserves destinées à la construction de logements sociaux sont créées dans le quadrilatère Gabriel Péri - Jean Jaurès - Lazare Carnot - Victor Hugo.

CRÉATION DE ZONES D'ÉTUDES AVANT DES

OPÉRATIONS D'AMÉNAGEMENTS URBAINS

Les zones suivantes échappent à la réglementation du PLU :

- quartier Jean Baptiste Clément - 8 mai - 906,
- îlot Arménie dans le quartier Percy ,
- terrains de la gare.

Nous savons que pour les 2 premiers îlots, là aussi des projets de logements sociaux sont à l'étude.

Comme vous le constatez, la Majorité municipale est entrain de se doter d'outils qui lui permettront de modifier complètement les équilibres sociologiques de Clamart (objectif électoral) et de densifier les constructions notamment dans les quartiers du bas clamart.

Pour suivre l'actualité municipale
cliquez sur :
<http://www.clam-clam.com>

PLU QUARTIER CENTRE : REVOIR LE STATIONNEMENT

Le PLU n'aborde pas le problème du stationnement dans le quartier du centre ville Mairie. La Municipalité construit des équipements publics devant attirer des centaines de personnes sans aucun parking.

La médiathèque dont on nous dit aujourd'hui qu'elle a une vocation intercommunale est construite SANS PARKING. Le nouveau gymnase qui recevra une tribune pour plusieurs centaines de personnes est construit SANS PARKING, la future salle des fêtes qui pourra recevoir plusieurs centaines de personnes se verra dotée d'un parking de 24 places. A cela il faut rajouter les logements sociaux en cours de construction ou à venir (sur les ateliers Médecis rue du troy) qui comprennent un nombre réduit de places de stationnement.

Le Maire répond qu'il y a le parking de la Mairie (quasi plein) et un futur mini bus (Avec quel argent ?!).

Les habitants du quartier se sont souvent exprimés sur ce sujet. Ils considèrent qu'il faut augmenter l'offre de stationnement public et privé en sous sol afin que les habitants se réapproprient l'espace en surface ainsi libéré.

Avec les habitants, Clamart 2007 exige que le problème du stationnement en centre ville soit réellement pris en compte dans le nouveau PLU.

PLU PERCY : DES IMMEUBLES PLACE DES GARDES ?

Nous avons dénoncé dans un autre article les dangers de la mise hors réglementation de l'îlot Arménie, mais dans le projet de PLU une modification très importante de la réglementation a mobilisé les habitants du quartier Percy Schneider.

La Place des Gardes passe de la zone UE (construction individuelle) à la zone UA (habitat immeuble collectif). De même, alors que l'on nous présente " des cônes de vues " dans différents quartiers de Clamart, le bas de l'avenue Claude Trébignaud d'où l'on jouit d'une très belle vue sur Paris a été exclu de cette réglementation. La Ville pourra ainsi construire un ensemble de petits immeubles de logements sociaux (une cinquantaine). Un ou des immeubles de 4 ou 5 étages pourraient ainsi border la place des Gardes.

Les habitants et le comité de quartier se sont mobilisés sur ce dossier ; **avec eux nous demandons que soit établi un cône de vue à partir de l'avenue Claude Trébignaud et la transformation des immeubles en un ensemble de petits pavillons à vocation sociale.**

PLU QUARTIERS DU HAUT CLAMART : SOS PAVÉ BLANC

Le Plan local d'Urbanisme pose 3 problèmes majeurs aux habitants du Haut Clamart :

- la densification de certains quartiers,
- les problèmes de circulation liés à l'arrivée du tramway,
- l'avenir du quartier commerçant du pavé blanc.

Deux quartiers sont touchés par une forte densification :

- **L'opération du nouveau quartier du centre Commercial** installée sur les anciens terrains du LEP Albert Camus : centre commercial, logements, foyers, hôtel et peut être lieu de culte, vont fortement densifier le quartier. D'autant que le centre commercial qui avait été présenté par la municipalité comme devant être un petit centre tourné vers la cité de la Plaine, sera en vérité largement ouvert sur la 906 et accueillera de très nombreux clients venus de l'extérieur
- **Le haut de l'avenue Jean baptiste Clément** devient une zone d'études qui devrait être réservée à la construction de logements et notamment de logements sociaux.

L'ensemble des quartiers du haut va être très concerné par les problèmes de circulation liés à l'arrivée du tramway.

Clamart 2007 est très favorable à l'arrivée du Tramway, mais nous considérons que l'impact de son arrivée sur les quartiers a été minoré par la Municipalité. Le futur Plan de déplacement, conséquence du PLU, entraînera des gênes considérables pour le quotidien du Plateau. Nous invitons les habitants à être très vigilants et à exiger un vrai plan d'ensemble pour la circulation et le stationnement sur le haut Clamart.

Le nouveau Centre Commercial et le passage du tramway, route du Pavé Blanc, vont complètement modifier la vie du quartier commercial du Pavé Blanc. Le PLU prévoit de déplacer l'axe commercial vers les anciens terrains du LEP et le tramway va limiter la circulation et le stationnement sur la route du Pavé Blanc.

Le PLU risque de condamner à terme les commerces du Pavé Blanc.

Il faut exiger un réel Plan de sauvegarde du commerce dans le quartier du Pavé Blanc. Clamart 2007 s'y emploiera.

ZOOM

INTERCOMMUNALITE SUD DE SEINE : AN 1

L'intercommunalité Sud de Seine (Clamart, Bagneux, Fontenay et Malakoff) a été créée officiellement le 1er janvier 2005 et ce malgré la forte opposition d'une large majorité de Clamartois et de Clamartois.

On se souvient que l'enquête d'opinion menée par la majorité municipale dans des conditions incontrôlées n'avait donné que 39% de clamartois favorables à l'interco Sud de Seine.

On se souviendra également que la majorité municipale bafouant son propre règlement intérieur avait refusé d'organiser un référendum municipal sur cette question malgré les 3500 signatures réunies par CLAMART 2007 et ses partenaires de l'UMP et de l'UDF.

A la suite de cette création, **Daniel LEON et Christian DELOM, tous les deux conseillers communautaires d'opposition, ont déposé le 28 janvier 2005, au tribunal Administratif de Versailles, un recours en annulation** de la décision du Préfet des Hauts de Seine portant création de Sud de Seine et demandé la liquidation de la communauté d'agglomération.

Il aura fallu une mise en demeure du Préfet par le Tribunal administratif pour que celui finisse par adresser un mémoire de réponse. L'affaire suit donc son cours et le Tribunal Administratif tranchera.

En attendant la communauté d'agglomération Sud de Seine essaie de fonctionner depuis 9 mois et nous avons eu rapidement la confirmation de ce que nous dénoncions :

Sud de Seine est aux yeux des 4 maires une fantastique " pompe à fric " qui leur permet de récupérer de l'argent de l'Etat pour équilibrer leurs budgets municipaux.

Il n'y a aucun projet communautaire prévu pour le moment. (Du moins officiellement)

Les commissions se réunissent peu (une réunion en 9 mois sur le développement économique et l'emploi : il paraît qu'il y a urgence).

En vérité, force est de constater (et nous l'avions annoncé) qu'il n'y a ni histoire ni passé communs entre les 4 Villes et que pour l'avenir, il n'y a pas de vision commune. En aucun cas, Sud de Seine ne correspond à ce qui est la base de la loi sur l'intercommunalité : un bassin de vie.

Le seul intérêt commun n'est pas entre les 4 villes, mais entre les 4 maires qui souhaitent mener " une expérience de gauche " en matière d'intercommunalité. On doit craindre le pire, une fois de plus l'idéologie va prendre le dessus sur les réalités.

Nous appelons les Clamartois à rester très vigilants et très mobilisés car des pans entiers des services municipaux vont passer sous le contrôle total ou partiel du Conseil Communautaire :

Assainissement (problème de l'eau), ordures ménagères, logement social ; développement économique et emploi, transport, sport, culture...

Dès maintenant de nombreuses décisions concernant votre vie quotidienne sont prises par le Conseil Communautaire Sud de Seine.

Nous présenterons un bilan public de la communauté d'agglomération au terme de la 1ère année, mais en attendant, CLAMART 2007 vous informe des événements de Sud de Seine sur son site Internet .

Pour participer :

<http://www.clam-clam.com>

Puis cliquez sur l'icône Sud de Seine

CLAMART 2007 PREPARE DEMAIN

CLAMART 2007 prendra toute sa part dans le **débat** préparatoire à l'alternance.

Nous travaillons déjà sur de nombreux thèmes qui intéressent notre vie quotidienne et l'avenir de Clamart.

Les textes qui vous sont proposés sur cette page ont pour objectif de lancer le **débat**, de susciter vos réactions.

Soyez nombreux à participer.

Pour répondre et participer **au débat** vous pouvez nous écrire ou aller sur le site Internet de l'association (Cliquer sur Clamart le débat et vous pouvez répondre directement)

<http://www.clam-clam.com>

Pour répondre et participer au débat retourner le bulletin ci-dessous :

Daniel LEON BP 18 92140 CLAMART

NOM.....
PRENOM.....
ADRESSE.....
TEL
Email

JE SUIS INTERESSE (E) par les ou les sujets suivants

.....
.....

DEBAT

DÉMOCRATIE LOCALE LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE : UNE EXIGENCE POUR DEMAIN

La démocratie locale ou participative vise à impliquer davantage les citoyens dans la vie de leur ville, de leur quartier, à participer aux choix. Elle n'est pas aisée à mettre en place et nécessite une forte implication, une forte volonté des élus et de l'administration.

Pour que cela fonctionne, 2 critères sont à minima nécessaires : **la diffusion réelle de l'information sur les dossiers traités et que ceux qui participent aient le sentiment d'être écoutés, d'influer sur les orientations et sur les décisions...**

Clamart 2007 s'inscrit pleinement dans cette dynamique et essaie notamment avec son site Internet d'informer au mieux les Clamartois des dossiers et d'animer des débats (comme l'organisation de la pétition pour le référendum sur l'intercommunalité). Le nombre important de visiteurs du site, les propositions spontanées de participation aux actions que nous recevons, montrent qu'il existe une réelle attente.

Cependant le réel moteur du développement de la démocratie locale ne peut être que la municipalité et les élus. Clamart, sous l'impulsion des élus alternatifs et avec le soutien de tout le Conseil municipal s'était doté d'un dispositif de démocratie locale extrêmement avancé. Aujourd'hui, le dispositif a été battu en brèche par la majorité et si des citoyens ne s'étaient pas battus pour maintenir en vie les comités de quartier, ceux-ci auraient disparu depuis longtemps.

A Clamart 2007 nous pensons qu'il faut relancer le dispositif et en faire quelque chose de moins bureaucratique, en s'appuyant notamment sur les immenses possibilités que permet Internet.

Au moment où tout le monde parle de rupture entre les citoyens et le monde politique, Internet via l'usage de sites Web et de la messagerie électronique représente une réelle opportunité de les réconcilier au travers de l'élaboration de projets pour la ville.

Bien sur, Internet seul ne suffit pas, tout le monde n'y a pas accès (Clamart 2007 réfléchit à un accès public aux bornes Internet) mais cela reste un moyen particulièrement bien adapté qui permet :

- La diffusion des informations nécessaires à la compréhension et préalable à l'engagement citoyen des habitants, de manière transparente et régulière pour permettre le suivi des projets
- L'interactivité nécessaire à la participation des habitants aux débats publics et à la multiplication des échanges via des " chats " spécialisés.
- L'organisation de consultations de la population via internet.

Internet est donc un enjeu démocratique pour les années à venir. Il peut devenir un fantastique outil de communication entre les habitants. La question " Démocratie locale et Internet " nous passionne, nous attendons vos réactions et vos contributions au débat.

Guillaume DOUHET

Pour suivre l'actualité municipale et
participez aux différents débats
cliquez sur
<http://www.clam-clam.com>

CLAMART 2007 PREPARE DEMAIN

SANTÉ

DEBAT UNE RÉFLEXION À MENER AVEC LES ACTEURS DE LA SANTÉ

Dans le premier Clamart information sorti après son élection, Philippe Kaltenbach mettait en avant le Centre de Soins Municipal et "oubliait" l'ensemble des professionnels de santé de la ville.

Monsieur le Maire fait aujourd'hui la promotion d'un centre municipal dentaire dans la ZAC Bourgogne.

À la vue de ces faits, on peut se poser la question suivante : L'actuelle municipalité voudrait-elle mettre en avant un **système de santé communale "étatique"** alors que l'ensemble des besoins médicaux des Clamartois sont plus que correctement remplis par l'ensemble des praticiens libéraux de la ville (médecins, dentistes, kiné, infirmières, pharmaciens) ?

De plus la ville a la chance d'avoir 2 hôpitaux prestigieux ouverts aux Clamartois ainsi qu'une clinique et tout récemment une Maison de Garde Médicale inspirée, mise en place et assurée par des médecins libéraux. Dans ce contexte plus que favorable à la population clamartoise, on peut se poser la question de la nécessité de centres de soins municipaux.

A moins que cette nécessité ne soit uniquement guidée que par une idéologie d'un temps révolu !!!

CLAMART 2007 considère que les soins envers les plus démunis d'entre nous, peut et **doit passer par une réflexion suivie d'actions communes entre la future municipalité et les professionnels libéraux de la santé**, afin de garantir une qualité de soins identiques pour tous. Nous attendons vos réflexions et vos contributions au débat.

Pierre BRISABOIS

ENVIRONNEMENT

DEBAT VIVRE BIEN À CLAMART, VIVRE " SAIN " A CLAMART !

La Fondation Nicolas Hulot a lancé cette année une campagne de sensibilisation aux problèmes d'environnement, le Défi pour la Terre.

Les communes peuvent s'y associer et permettre ainsi une prise de conscience de chacun, individu, administration, collectivité locale, des actions à mettre en œuvre pour protéger notre planète.

Ma déception fut grande de voir qu'à Clamart, où siègent pourtant des élus verts au conseil municipal, cette campagne n'a pas été suivie.

Avec Clamart 2007, nous parlons souvent d'écologie. Pas de parti écologiste, mais de la nécessité d'agir, simplement, et sans dogmatisme, pour limiter la pollution.

Une ville comme Clamart peut s'engager, avec l'adhésion de ses habitants, et devenir une vitrine de ce qu'il est possible de faire, sans pour autant perturber tout à chacun, pour contribuer à assainir notre environnement.

QUELQUES EXEMPLES PARI D'AUTRES

Des chauffe eaux solaires sur tous les nouveaux habitats collectifs : cela fonctionne, et même très bien, notamment au Danemark, en Allemagne, là où le soleil est moins présent que chez nous. Les logements collectifs construits par l'actuel conseil municipal n'en sont pas équipés. Pourquoi ? Et le nouvelle salle des fêtes sera chauffée au gaz, alors que ce type de bâtiment utilisé de manière épisodique doit être chauffé électriquement pour ne pas polluer.

Aider tous les particuliers qui le souhaitent à installer une installation solaire, en les mettant en relation avec des conseillers techniques, en leur octroyant une prime pour faire face au coût de mise en œuvre.

Etendre l'expérience des jardins potagers à toute la ville, afin que les enfants de toutes les écoles puissent venir apprendre à cultiver.

Travailler en synergie avec les écoles, collèges et lycées sur des projets environnementaux, lancer des concours pour stimuler les habitants.

Mettre à disposition des clamartois des navettes fréquentes et nombreuses pour se rendre aux différents points de la ville, et permettre ainsi une diminution de la pollution émise par les voitures.

Enfin développer l'activité économique de la ville autour d'un pôle environnement, en facilitant l'accès de sociétés et laboratoires de recherche, en organisant un forum annuel dans la ville (la semaine de l'environnement)...

Ces quelques exemples permettent de lancer le débat et vous démontrent que tout est possible à condition de faire preuve de pragmatisme et non d'idéologie et de faire partager avec les citoyens, plutôt que d'imposer ou d'opposer.

A Clamart 2007 nous souhaitons tout mettre en œuvre, avec votre participation, pour Vivre bien à Clamart, vivre " sain " à Clamart !

Sophie HAMON

EMPLOI

DEBAT AGIR LOCALEMENT POUR L'EMPLOI

La loi Borloo va considérablement modifier la lutte contre le chômage. Clamart 2007 considère qu'il s'agit d'un enjeu majeur dans notre ville alors que depuis des mois les chiffres du chômage explosent à Clamart.

LA MISE EN CONCURRENCE DE L'ANPE

A la fin de 2004, l'ANPE a perdu officiellement son monopole de placement des demandeurs d'emploi. Les opérateurs privés, agences d'intérim, cabinets de recrutement mais également les associations et les entreprises d'insertion sont autorisés, dans le cadre de la loi Borloo, à placer mais aussi à accompagner les demandeurs d'emploi.

La concurrence est donc ouverte, l'ANPE qui sous traitait déjà certaines de ses prestations à des cabinets privés, n'hésite plus à confier l'accompagnement de demandeurs d'emploi à des sociétés privées.

De leur côté les sociétés d'intérim bien placées sur le marché local du recrutement avec une bonne connaissance des besoins des entreprises se lancent dans l'accompagnement et le recrutement en CDD et CDI.

Cette concurrence améliorera sans aucun doute le taux de retour à l'emploi.

LES NOUVELLES MAISONS DE L'EMPLOI

La loi Borloo prévoit également la création de 300 maisons de l'emploi labellisées. Une seule pour l'instant a été labellisée dans le 92 (Rueil Nanterre) mais d'autres suivront.

Véritables plateformes de partenariat entre l'ANPE, l'AFFA (Agence de Formation pour Adultes) et les Chambres consulaires (chambre de commerce et des métiers), leur objectif est de favoriser le retour à l'emploi en apportant une offre globale aux entreprises et aux demandeurs d'emploi : connaître et anticiper les besoins des employeurs pour adapter les besoins en formation, informer et réorienter les demandeurs d'emploi sur de nouveaux créneaux plus porteurs, favoriser la formation en alternance des jeunes, accompagner par un suivi de qualité les demandeurs d'emploi jusqu'à leur retour dans l'entreprise.

Aucune structure seule ne peut aujourd'hui répondre à l'ambition d'un tel programme. Plateforme, partenariat, collaboration, convention de coopération, sous traitance, mutualisation des outils et des moyens... sont plus que jamais les mots clef de la réussite en matière d'emploi

dans un cadre de concurrence et d'objectifs de résultats. Une maison de l'emploi devrait naître dans le cadre de l'intercommunalité Sud de seine avec Malakoff, Bagneux et Fontenay. Cela ne nous paraît pas un bon choix quand on sait que nous dépendons de l'ANPE d'Issy les Moulineaux et que notre bassin d'emploi est sur Issy, Boulogne, Vélizy. Cela nous renforce dans notre volonté de relancer l'action locale en matière de lutte contre le chômage.

FAVORISER, FACILITER, RENDRE POSSIBLE

Plus que jamais, nous sommes convaincus, à CLAMART 2007 qu'une structure locale doit consacrer un travail important à la coordination de l'ensemble des acteurs, publics, privés, associatifs et même citoyens. Et ceci à partir d'orientations définies en fonction des besoins exprimés par les employeurs et les différentes catégories de demandeurs d'emploi.

Favoriser l'emploi c'est détecter des besoins latents, c'est faire se rencontrer l'offre et la demande.

Or, aujourd'hui, d'un côté les employeurs ne sont pas satisfaits des candidats et augmentent leurs exigences et de l'autre les candidats se plaignent des méthodes des recruteurs.

Qui peut apporter une meilleure compréhension des besoins des uns et des autres, qui peut faire évoluer chacun vers plus de souplesse en informant, rencontrant, ou facilitant les échanges qu'une structure locale.

La structure communale pour l'emploi a d'abord un rôle de facilitateur et d'interface entre tous les acteurs. Elle doit, ensuite, avoir les moyens de proposer aux demandeurs d'emploi un accompagnement et un suivi tout au long du parcours de recherche d'emploi qui les soutiennent et les dynamisent. Elle doit pour se faire utiliser ses propres ressources et compétences mais également rechercher celles qui peuvent les compléter efficacement en faisant appel à des intervenants extérieurs.

A CLAMART 2007 nous ne voulons pas voir la lutte contre le chômage déléguée à une intercommunalité inadéquate, nous pensons qu'il est nécessaire de bâtir avec tous les acteurs publics et privés un véritable Plan Communal contre le Chômage, condition nécessaire à la réussite.

Nous espérons que vous serez nombreux à intervenir dans ce débat et à nous faire part de vos expériences et de vos propositions.

Catherine HUGUET

EDUCATION

DEBAT UNE NOUVELLE STRUCTURE D'ACCUEIL POUR LES ENFANTS DE MOINS DE 3 ANS ?

Le débat autour de la scolarisation des enfants de moins de 3 ans est un sujet complexe sur lequel beaucoup de pédopsychiatres se sont penchés en apportant des réponses intéressantes mais parfois partielles et contradictoires.

Souvent utilisée comme variable d'ajustement dans certaines communes pour libérer de précieuses places de crèches et ainsi satisfaire des parents soucieux de trouver un mode de garde, la scolarisation des enfants de moins de trois ans dans les écoles maternelles se fait souvent dans de mauvaises conditions : outre les classes surchargées dans lesquelles ces enfants sont accueillis, outre des infrastructures le plus souvent inadaptées, beaucoup de spécialistes s'accordent à dire que cette scolarisation précoce pour ne pas dire prématurée peut engendrer inhibition, sentiment de solitude voire comportements agressifs.

Il ne s'agit cependant pas d'abandonner de manière unilatérale ces dispositions qui dans certains cas et notamment dans les zones les plus défavorisées peuvent apparaître indispensables notamment dans le développement du langage et de la socialisation.

Pour autant, il convient de réfléchir à d'autres moyens de garde qui puissent allier la souplesse du fonctionnement des crèches et l'intérêt pédagogique des écoles maternelles avec comme objectif d'assurer avec douceur une transition entre un mode de garde et l'école. Déjà sur le territoire de la commune certaines structures se sont mises en place souvent à l'initiative de parents pour pallier les manques en terme d'accueil des jeunes enfants. Ils doivent être encouragés. Par ailleurs certaines communes se penchent sur un besoin de plus en plus important, l'accueil des enfants de 2 à 3 ans dans des structures adaptées.

Pourquoi ne pas imaginer le développement de jardins de découverte animés par des professionnels de la petite enfance avec un taux d'encadrement intermédiaire entre la crèche et l'école maternelle. Dans ce domaine tout est à créer et toutes les idées doivent être entendues sans sectarisme ni frilosité. Il y va de l'intérêt de nos enfants.

CLAMART 2007 considère qu'il s'agit la d'une question capitale pour l'avenir. Nous lançons le débat, envoyez nous vos réactions, vos suggestions.

Yves DAGORN

Lettre d'information

Directeur de la publication : **Daniel Leon**

Impression : **Imprimerie Cloître**

Vous pouvez apporter votre soutien à l'association Clamart 2007. Tous les renseignements se trouvent sur le site www.clam-clam.com.

